

## - COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

### LA CONFÉRENCE MÉTROPOLITAINE APORTE SON SOUTIEN À LA CANDIDATURE « TOULOUSE 2013 » CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

La Conférence métropolitaine\*, engagée dans un projet de coopération territoriale, dont l'objectif est de renforcer le rayonnement international de l'aire métropolitaine toulousaine s'est réunie en présence de la Région Midi-Pyrénées et déclare :

« La Conférence métropolitaine, par l'adoption en novembre 2007 du projet de coopération métropolitaine, a réaffirmé son ambition de renforcer son rayonnement au plan économique, scientifique et culturel, et de consolider ainsi sa position parmi les métropoles qui comptent sur l'échiquier international à l'horizon 2020.

La candidature « Toulouse 2013 » capitale européenne de la culture offre à l'aire métropolitaine l'occasion d'engager un acte fort de coopération au service d'un grand projet fédérateur, de promouvoir dans ce cadre les forces créatives et d'innovation et de faire émerger l'aire métropolitaine sur la scène culturelle européenne.

***Ainsi, la Conférence métropolitaine réunie le 19 juin 2008 exprime son soutien plein et entier à la Candidature « Toulouse 2013 » capitale européenne de la culture.***

La candidature « Toulouse 2013 » peut se renforcer et faire différence par l'apport des qualités patrimoniales et culturelles et des capacités créatives des villes et agglomérations de l'aire métropolitaine toulousaine.

Le projet de coopération de l'aire métropolitaine toulousaine et la candidature « Toulouse 2013 » capitale européenne de la culture s'inscrivent bien dans des ambitions communes et partagées, appelant de ce fait un réel partenariat entre ces deux démarches.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, la Conférence métropolitaine propose de :

- mobiliser le réseau d'acteurs pour rendre visible l'offre culturelle métropolitaine dans toute sa diversité,
- rendre accessible pour tous et partout l'offre culturelle métropolitaine. La desserte du territoire métropolitain devient donc une priorité pour 2013 et appelle une attention particulière dans la programmation des infrastructures et la définition des politiques des transports des différentes collectivités publiques,
- promouvoir l'émergence d'espaces d'innovation et d'expérimentation à travers une « couronne culturelle » métropolitaine et la mise en place sur ces bases d'un « réseau de villes créatives », support des lieux culturels emblématiques.

***Ainsi, dès aujourd'hui la Conférence métropolitaine décide de s'impliquer dans le projet « Toulouse 2013 » capitale européenne de la culture ».***

La Conférence métropolitaine

\* La Conférence métropolitaine regroupe les Communautés d'Agglomération de l'Albigeois, de Castres-Mazamet, du Grand Toulouse, de Montauban Trois Rivières, du Muretain, du Sicoval, la Communauté de Communes de Pays de Pamiers et le SMEAT. La Région Midi-Pyrénées en est membre associé.



aire métropolitaine  
**toulousaine**  
| territoire | développement | innovation | recherche | culture |